



**CO'giter**

# Énergie : un plan de sobriété

Face à la hausse des prix du gaz et de l'électricité, les particuliers bénéficient d'un bouclier tarifaire jusqu'en 2023. Mais il n'en est pas de même pour les entreprises et les collectivités territoriales. Il est donc impératif de diminuer les consommations d'énergie de la Métropole pour que leur coût exponentiel n'impacte pas la qualité du service public. La Métropole a fait le choix de ne pas fermer ses équipements publics sportifs ou culturels. Déjà très engagée dans la transition écologique, elle vient d'adopter un plan de sobriété énergétique ambitieux. Il comprend de nombreuses mesures : économies d'énergie, rénovation du patrimoine, écocgestes... Son objectif : préserver au mieux le pouvoir d'achat des habitants et poursuivre la marche vers la neutralité carbone à horizon 2050.

24

**M€**

C'EST LE SURCÔÛ PRÉVISIONNEL  
DE LA FACTURE D'ÉNERGIE POUR  
LA MÉTROPOLE ET TAM EN 2023 :

+ 175 % POUR L'ÉLECTRICITÉ,  
+ 250 % POUR LE GAZ, + 75 %  
POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.

# Une Métropole de plus en plus sobre

Depuis des années, la Métropole réduit ses consommations d'énergie. Notamment sur ses 425 000 m<sup>2</sup> de patrimoine immobilier et ses nombreux équipements sportifs et culturels. Avec le nouveau plan de sobriété énergétique, elle renforce sa politique pour aller au-delà, avec des actions de rénovation thermique des bâtiments et d'éclairage public, de pilotage des équipements de génie climatique ou encore de « verdissement » de sa flotte de véhicules.

## RÉDUIRE LE CHAUFFAGE ET LA CLIMATISATION

Les saisons de chauffage et de climatisation des bâtiments métropolitains seront réduites. La climatisation sera positionnée à 27 °C, puis progressivement à 28 °C, selon les spécificités des bâtiments. Les chaudières de plus de 15 ans seront remplacées par du matériel performant, ce qui représente des économies de 20 à 25 %. À venir : un plan fraîcheur déploiera des solutions innovantes et économes de rafraîchissement des locaux. Le tout accompagné d'une rénovation thermique et climatique des bâtiments.



**10 %**  
C'EST L'OBJECTIF DE RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE DÈS 2024



**15 SITES**  
sont identifiés pour déployer des projets photovoltaïques. Ils s'ajoutent à la douzaine de bâtiments métropolitains déjà équipés, dont deux sont en autoconsommation totale.

**5 000**   
**LOGEMENTS**

de la Cité Créative et de la Croix d'Argent seront alimentés par la chaudière bois livrée cet hiver.

## DANS LES PISCINES AUSSI

La volonté est de maintenir les équipements sportifs ouverts, même s'ils sont parmi les plus énergivores du patrimoine de la Métropole. Pour réduire leur consommation, la température de l'eau des bassins des piscines métropolitaines sera dans un premier temps baissée d'un degré, pour passer de 28 °C à 27 °C. Concernant l'éclairage, les lumières des bassins seront éteintes les jours de grand soleil.

## VERDIR LES MOBILITÉS

13,5 millions d'euros seront consacrés d'ici 2025 au « verdissement » de la flotte des véhicules. Parallèlement, la Métropole propose à ses agents des formations à l'écoconduite et à la pratique du vélo en ville. Elle augmentera aussi son parc de vélos et de VAE.



© F. Damerdji



© F. Damerdji



© C. Ruiz



© C. Ruiz



© Energies du Sud



© Olivier Le Moal

## VERS PLUS D'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

Le développement de nouveaux projets de centrales bois, comme celle en construction près de la Cité Créative, permettra d'étendre le réseau de chaleur renouvelable. Les habitants bénéficieront d'une énergie décarbonée à un coût maîtrisé et compétitif (voir chiffre page précédente). Ces chaudières sont alimentées par des bois locaux issus notamment des monts de Lacaune et du sud de la Lozère, ainsi que par la récupération de bois de palettes. D'autres projets d'extension de ce réseau de chaleur renouvelable sont à l'étude, notamment à La Paillade où se profile la réalisation d'une sixième chaufferie. Avec pour ambition une augmentation de 60 % de la desserte actuelle en 2026.

## ADAPTER L'ÉCLAIRAGE ET LES FONTAINES

La rénovation de l'éclairage public bénéficiera d'une enveloppe budgétaire augmentée de 1 à 3 millions d'euros dès 2023, pour un investissement d'environ 8 à 10 millions d'euros par an. Il est prévu un abaissement des puissances en milieu de nuit sur certains secteurs, le déploiement d'une commande centralisée photoélectrique tenant compte des conditions météo ; la poursuite de l'expérimentation d'extinction de l'éclairage public sur les grands axes et sur le territoire métropolitain ; l'expérimentation de mats photovoltaïques ou d'autres équipements qui permettraient de réduire la consommation énergétique. Quant aux illuminations des monuments, la Ville de Montpellier a décidé de les éteindre un peu plus tôt en soirée. La période d'hivernage des fontaines métropolitaines sera allongée et certaines fontaines seront arrêtées.

## UNE STRATÉGIE GLOBALE

 **Déploiement du solaire : augmentation du budget pour le développement du solaire, soit une dizaine de projets d'ici 2026.**

 **Traitement des eaux : modernisation de la station d'épuration Maera en une station à énergie positive.**

 **Associations et partenaires : toutes les structures bénéficiant d'une subvention de la Métropole supérieure à 500 000 euros devront se doter d'un plan de sobriété énergétique.**

 **Hydrogène : exploration de ce nouveau vecteur d'énergie en s'appuyant sur des expérimentations.**



**Un plan d'urgence logement énergie : sensibilisation des locataires aux écogestes, travaux d'urgence et adaptation du patrimoine, ainsi qu'accélération du déploiement des énergies renouvelables. Exemple : changement en cours de 1 200 radiateurs énergivores de type « grille-pain », remplacement des ampoules par des LED dans les parties communes des résidences ou encore installation de 3 500 m<sup>2</sup> de capteurs solaires avant fin 2025.**

# Dispositifs économes : la Métropole à vos côtés

Rénovation énergétique des logements, gratuité des transports en commun, achat d'un vélo à assistance électrique, covoiturage... La Métropole aide financièrement ses habitants à réduire leur facture énergétique et à préserver leur pouvoir d'achat. Exemples.

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

### 1300 euros d'aide



Enjeu phare identifié dans le diagnostic du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la rénovation énergétique des logements est liée aux chiffres record de consommation énergétique (48 %) enregistrés par le secteur du bâtiment. Afin de favoriser le passage à l'acte et la décision de travaux à visée économe, la Métropole propose l'offre Aide Plan Climat, une aide financière de 1 300 euros, accessible pour des travaux en logement individuel ou copropriété.

#### Un gain énergétique minimum de 40 %

L'aide à la rénovation énergétique s'adresse à l'ensemble des logements du territoire métropolitain, notamment aux centres historiques des communes, afin de lutter contre l'habitat dégradé et d'encourager l'amélioration des conditions de logement. Parmi les conditions d'éligibilité, la construction du logement avant la Réglementation Thermique 2002, ou la livraison avant le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Atten-

tion : pour prétendre à l'aide métropolitaine, les travaux réalisés doivent permettre une réduction de la consommation énergétique de 40 % (un audit énergétique gratuit sera mené au préalable).

#### Financer de 20 % à 100 % du montant des travaux

L'Aide Plan Climat de la Métropole est cumulable avec les autres aides financières : Habiter Mieux Sérénité de l'ANAH, Ma Prime Rénov', les Certificats d'économie d'énergie (Prime CEE), l'Éco-chèque Logement de la région Occitanie : soit la possibilité de financer de 20 % à 100 % du montant des travaux. Pour postuler au dispositif, contacter le guichet unique Agence Locale de l'Énergie et du Climat Montpellier Métropole : 33 bis rue du faubourg Saint-Jaumes – 04 67 91 96 91, du mardi au vendredi, de 13h à 18h.

[alec-montpellier.org/contact@alec-montpellier.org](mailto:alec-montpellier.org/contact@alec-montpellier.org)

# 4500

## LOGEMENTS RÉNOVÉS

C'est l'objectif annuel à l'horizon 2030, dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial de la Métropole.

[montpellier3m.fr/pcaet](http://montpellier3m.fr/pcaet)

### Réunions d'information pour les copropriétés

Découvrez, avec l'ALEC Montpellier Métropole, les dispositifs mobilisables (accompagnement, audit, aides financières...) pour vous aider dans votre projet de rénovation énergétique :

- Vendredi 25 novembre** à 18h30 – Maison pour tous Albert Dubout
- Samedi 3 décembre** à 10h30 – Maison pour tous Jean Pierre Caillens
- Samedi 10 décembre** à 14h – Maison pour tous Rosa Lee Parks

## CADASTRE SOLAIRE

### Et si votre toiture pouvait produire de l'énergie ?

L'installation de panneaux photovoltaïques en toiture permet de transformer la luminosité en électricité. Une manière pour les particuliers, en maison ou en copropriété, les entreprises et les communes d'autoconsommer ou de vendre l'électricité produite, de réduire leur impact sur l'environnement, de valoriser leur habitat, et bien sûr de réduire leur facture. Le surplus non consommé peut être vendu à un tarif réglementé par l'État. Pour vous permettre de vérifier si votre toiture est adaptée pour le photovoltaïque et évaluer votre projet, Montpellier Méditerranée Métropole vient de mettre en ligne son « cadastre solaire » : un simulateur en ligne qui vous permet, à partir de votre adresse, en fonction de la surface de toiture, de son exposition et de la configuration de votre logement ou du bâtiment, de mesurer le rendement potentiel estimé. Il restera néanmoins à vérifier certains éléments : la rentabilité et la faisabilité technique. L'ALEC Montpellier Métropole se tient alors à votre service pour accompagner votre projet.

[montpellier3m.fr/cadastresolaire](http://montpellier3m.fr/cadastresolaire)  
[alec-montpellier.org](http://alec-montpellier.org)



## TRANSPORT

### Des mesures en faveur des mobilités alternatives



#### KLAXIT, MODULAUTO...

#### UNE AUTRE FACON DE ROULER

Pour encourager et développer les alternatives à l'usage individuel de la voiture, réduire les rejets de CO<sub>2</sub>, diminuer la facture en carburants, découvrir la plateforme de covoiturage Klaxit soutenue par la Métropole de Montpellier (2<sup>e</sup> au plan national pour le covoiturage) et l'autopartage 24h/24h Modulauto, des voitures en libre-service pour particuliers et professionnels.

[klaxit.com](http://klaxit.com) – [modulauto.net](http://modulauto.net)

#### TRAMWAY, BUS...

#### OBJECTIF GRATUITÉ :

En attendant la gratuité pour tous fin 2023, plus de 200 000 habitants de la métropole bénéficient déjà d'un pass gratuité (– de 18 ans et + de 65 ans). Tous les week-ends, l'ensemble des habitants bénéficient du transport gratuit sur l'ensemble du réseau TaM. [tam-voies.com](http://tam-voies.com)

#### 500 EUROS POUR PASSER AU VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Déjà plus de 30 000 bénéficiaires pour cette autre mesure phare de la Métropole en faveur des mobilités alternatives. Une aide de 500 euros cumulable (jusqu'à 1 150 euros d'aide des collectivités et de l'État).

[montpellier3m.fr/aideveleelec](http://montpellier3m.fr/aideveleelec)

## SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

### L'ALEC à vos côtés

**QUI** → L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Montpellier Métropole (ALEC) propose des conseils neutres, gratuits et indépendants aux particuliers qui souhaitent s'engager dans une démarche de maîtrise de leur consommations d'énergie et d'eau dans leur logement.

**QUOI** → Conseils personnalisés, rencontres thématiques dans les communes de la Métropole, visites de site... L'ALEC, c'est aussi un guichet unique et du matériel à disposition.

**AGENDA** → **16 novembre** – Café climat à Castelnau-le-Lez, La Glacière ; **17 novembre** – Soirée d'information à Villeneuve-lès-Maguelone ; **18 novembre** – Café climat à Saint-Jean-de-Védas, salle des Granges ; **23 novembre** – Échanges d'expériences à Castelnau-le-Lez, La Glacière ; **25 novembre** – Café Climat à Saint-Jean-de-Védas, salle des Granges ; **1<sup>er</sup> décembre** – Soirée d'information à Grabels, salle de la Gerbe ; **9 décembre** – Balade thermographique à Castelnau-le-Lez.

[alec-montpellier.org](http://alec-montpellier.org)

# Mon intérieur économe

Si 60 % de la consommation énergétique d'un logement est liée à notre chauffage, on oublie souvent l'impact sur notre facture des équipements électroménagers et multimédias (17 %) ou de l'eau chaude (11 %). Quelques petits gestes et investissements astucieux, pour chaque pièce, permettent rapidement de faire des économies.



© F. Damerdji

## MON APPART'ECO

Former locataires et habitants aux écogestes, c'est l'objectif d'ACM HABITAT avec l'opération Mon Appart'Eco. Dans un appartement témoin, ouvert librement au public, un circuit économe est proposé pièce par pièce. De la cuisine au salon, de la chambre d'enfant à la salle de bains et aux sanitaires, profitez de conseils pratiques, découvrez et testez du petit matériel innovant, et réduisez votre facture de plusieurs centaines d'euros. Mon Appart'Eco est aussi un logement 100 % réemploi, équipé en mobilier et accessoires issus des Ressourceries de l'association Gammes.

**Mon Appart'Eco - Immeuble Don Bosco**  
44, place du Millénaire. À partir du 7 novembre, de 10h à 17h.

**2 690 €**  
C'EST LE MONTANT MOYEN DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE PAR AN ET PAR MÉNAGE  
(Source : ADEME)

## MONECOWATT.FR

Comme la Métropole, utilisez le site écowatt. Véritable météo de la demande d'électricité en France, [monecowatt.fr](http://monecowatt.fr) permet aux particuliers, comme aux entreprises et aux collectivités, d'agir au moment des pics de consommation grâce à des écogestes simples. Une inscription gratuite à l'alerte vigilance coupure permet aussi d'être informé en temps réel.

[monecowatt.fr](http://monecowatt.fr)



© Voltalis

## + DE 500 EUROS D'ÉCONOMIES EN 10 TRUCS ET ASTUCES

### CUISINE ET SALLE À MANGER



- Je dégivre deux fois par an le réfrigérateur et le congélateur : j'économise jusqu'à 50 euros par an.
- J'évite de réchauffer le café avec la cafetière électrique car sa puissance est souvent très élevée : j'économise jusqu'à 25 euros par an.
- Je couvre mes casseroles quand je cuisine, c'est 20 % d'économie par an.
- Et aussi :** je laisse refroidir les plats avant de les mettre au réfrigérateur ; j'évite d'ouvrir la porte du four pour vérifier la cuisson ; je ne prélève pas la vaisselle...

### BUREAU ET SALON



- Je débranche tous mes appareils électriques mis en veille et j'utilise une prise multiple à interrupteur : j'économise jusqu'à 130 euros par an.
- Je ne laisse plus mon chargeur de téléphone, d'ordinateur portable, de batterie, en chargement toute la nuit : j'économise jusqu'à 50 euros par an.

**Et aussi :** je maintiens dans les pièces à vivre une température de 19°C : 1°C en moins pour le chauffage, c'est 7 % d'économie ; j'utilise des ampoules basse consommation ; j'éteins ma box complètement avant d'aller dormir ; je ferme les volets (jusqu'à 60 % en moins de déperdition de chaleur par les fenêtres) et installe des rideaux épais devant mes fenêtres.

### SALLE DE BAINS ET TOILETTES



- Je fais détartrer régulièrement mon cumulus : j'économise jusqu'à 50 euros par an.
- Je privilégie la douche rapide au bain : j'économise jusqu'à 40 euros par personne et par an.
- Je place une bouteille plastique pleine dans le réservoir de la chasse d'eau : j'économise jusqu'à 50 euros par an.
- Je surveille ma chasse d'eau et mes robinets pour éviter les fuites : j'économise jusqu'à 50 euros par an.

**Et aussi :** je munis mes robinets d'économiseur d'eau : je consomme 4 fois moins d'eau. Je ne laisse pas couler les robinets pour me laver les dents ou les mains (j'économise jusqu'à 35 l d'eau) ; je fais tourner des machines à laver pleines, je privilégie le programme « éco » et je choisis un lave-linge classé A.

### CHAMBRES



- Je maintiens la température à 16°C : j'économise jusqu'à 50 euros par an.
- J'éteins la lumière quand je quitte une pièce et je ferme les portes entre les pièces chauffées et les pièces non chauffées : je peux réaliser jusqu'à 50 euros d'économie par an.
- Et aussi :** je ferme les volets la nuit pour maintenir la température de la pièce ; je coupe le chauffage lorsque j'aère la chambre (10 minutes par jour même en hiver pour apporter de l'oxygène et éliminer les polluants) ; je nettoie régulièrement les grilles de ventilation pour permettre à l'air de mieux circuler ; j'évite de recouvrir les radiateurs.

## À découvrir



© Voltalis



**BOÎTIER VOLTALIS :** connecté à votre radiateur électrique, il permet de suivre votre consommation et de piloter vos radiateurs à distance grâce à une application mobile. En cas de tension sur le réseau électrique, il peut gérer la consommation, vous permettre des économies d'énergie sans impact sur votre confort. [voltalis.com](http://voltalis.com)



© SM



**DOUCHE CONNECTÉE :** gérez votre consommation d'eau via une application sur smartphone. Économique et ludique grâce au pommeau de douche lumineux et sa signalétique en couleur qui passe du vert au rouge selon que vous consommez de 10 à 30 litres d'eau.



© SM



**MULTIPRISE À INTERRUPTEUR :** 110 euros économisés par an si vous coupez tous vos appareils électriques qui restent branchés toute la journée : télé, chaîne hi-fi, box, chargeurs, cafetière... (même en veille ils consomment de l'énergie). Un petit investissement pour un maximum d'économie.